

Communiqué de presse du 22 novembre 2022

Grève des 1^{er} et 2 décembre : le SMG n'appelle pas à la grève

Le Syndicat de médecine générale ne s'associe pas à l'appel à la grève lancé pour les 1^{er} et 2 décembre par un groupe de médecins libéraux·ales et repris par d'autres syndicats.

La défense d'un soin de premier recours de qualité, accessible à toutes et tous ne saurait passer par des revendications corporatistes portant sur le tarif des actes de consultation et le chantage au déconventionnement. En effet, ce sont encore une fois les assuré·es sociaux·ales qui *in fine* paieront la note, sans pour autant voir leur quotidien s'améliorer.

Le SMG ne partage pas les revendications quant à l'augmentation des tarifs des consultations en médecine générale, mais milite au contraire contre la rémunération à l'acte et contre la libéralisation de la protection sociale. Il défend une assurance maladie obligatoire universelle remboursant à 100 %¹ où « chacun·e cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Il ne partage pas non plus la critique systématique de l'exercice coordonné et du partage des tâches avec les autres professionnel·les de santé. Au contraire, il défend l'idée que la pluridisciplinarité et les regards croisés entre professionnel·les sont une partie de la solution pour améliorer l'état de santé individuel et global de la population².

Concernant les modifications de la formation des internes en médecine générale, le SMG avait déjà pris position pour défendre les conditions de travail et la qualité de la formation des étudiant·es en médecine³. Il persiste à penser que l'amélioration de la formation des étudiant·es en médecine sur un plan qualitatif est une meilleure piste pour améliorer l'accès aux soins.

Paiement à l'acte, libéralisation de la protection sociale, Mon espace santé, téléconsultation, 4^e année de médecine générale, etc. : fausses bonnes idées, vraies dégradations des soins. Augmentation des services publics, 100 % Sécu pour chacun·e et démocratie sanitaire, voilà où est l'avenir selon le SMG.

Pour la défense d'un système de santé vraiment égalitaire, solidaire et respectueux des conditions de travail des professionnel·les de santé, rejoignez le SMG !

le groupe d'animation du SMG
syndmedgen@free.fr
Tél/Fax : 01 46 57 85 85

1 <https://syndicat-smg.fr/pour-l-assurance-maladie-obligatoire-universelle-remboursant-a-100>

2 <https://syndicat-smg.fr/quelle-organisation-territoriale-de-sante-voulons-nous>

3 <https://syndicat-smg.fr/Lettre-ouverte-aux-enseignants-de>